cap' devant !

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale - mai 2025

INTRODUCTION

Le mot de la Présidente

Chers amis, chers partenaires,

L'inclusion ne se décrète pas, elle se construit. En 2024, **Cap' devant !** a posé des actes concrets pour garantir **aux personnes en situation de handicap un accompagnement à la hauteur de leurs aspirations et de leurs droits**.

Notre **responsabilité collective** nous a conduits à des décisions majeures : **investir dans des établissements plus adaptés**, comme la validation du **bail pour les locaux du Pont de Flandre**, afin de garantir des conditions d'accueil dignes et modernes pour le SAJ et le SAMSAH de Paris. La **gestion rigoureuse des ressources** a permis d'affecter des fonds à l'amélioration des cadres de vie et des équipements, parce que chaque personne accompagnée doit pouvoir évoluer dans un environnement respectueux et sécurisé.
L'humain est au cœur de notre engagement. Nous avons **renforcé nos équipes de direction**, recruté de nouveaux administrateurs, et nous avons soutenu la mise en place des structures essentielles comme le **GEM**, pour que chacun puisse trouver sa place, être entendu et participer pleinement en tant que citoyen.
Nous avons célébré nos **70 ans d'histoire**, mais plus encore **70 ans de combats pour une société plus juste et accessible**. Nous regardons vers l'avenir avec ambition, convaincus que **Cap' devant ! doit être un moteur de transformation sociale**, au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles.
Nous continuerons à avancer, avec détermination, avec vous, pour un monde plus inclusif.
Merci à tous

Le mot de la direction générale

Mesdames et Messieurs,

En 2024, **Cap' devant !** a renforcé son action et structuré ses projets pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

- **Fusion avec Alternatives** : Mutualisation des compétences et optimisation des ressources.
- **Nouveaux locaux du SAJ et du SAMSAH** : Validation du bail pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires.
- **Incendie aux Prés aux Bois** : Mobilisation rapide des équipes, travaux programmés pour une réouverture en 2025.
- **Comité éthique et démarche RSE** : Intégration de bonnes pratiques pour un accompagnement plus juste et responsable.
- **Renforcement de la participation** : Déploiement des **Conseils à la Vie Sociale (CVS)** dans tous les établissements.
- **70 ans de Cap' devant** ! Un événement fédérateur qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de l'association.
- **Révision du projet associatif** : Consultation élargie pour définir une stratégie adaptée aux enjeux actuels.

2025 s'annonce comme une année de consolidation et d'innovation, avec des projets structurants et une ambition renouvelée au service des personnes accompagnées.

CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL

Qui sommes-nous ?

Cap' devant ! est bien une association engagée, rassemblant des personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs amis. Nous avançons ensemble pour accompagner, soutenir et valoriser celles et ceux touchés par la paralysie cérébrale, le polyhandicap, le handicap moteur, avec ou sans troubles associés.

Association Reconnue d'Utilité Publique
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Association membre de Paralysie Cérébrale France
PARALYSIECÉRÉBRALE FRANCE

Notre raison d'être et notre mission

La raison d'être de Cap' devant ! est de permettre à chaque personne en situation de handicap d'accéder, en tant que citoyen, à une bonne qualité de vie et à l'épanouissement, et ce dans le respect de ses droits fondamentaux.

Notre mission est d'apporter à chaque personne accompagnée une réponse adaptée à ses souhaits et ses besoins, en affirmant nos valeurs

Humanisme, Ambition, Engagement

Nos chiffres clés au 31 décembre 2024

Plus de 740 personnes accompagnées

Par près de 600 professionnels

Dans 20 établissements et services

Sur 5 départements en Ile-de-France

Notre organigramme

Cap' devant ! – Organisation au 10 février 2025

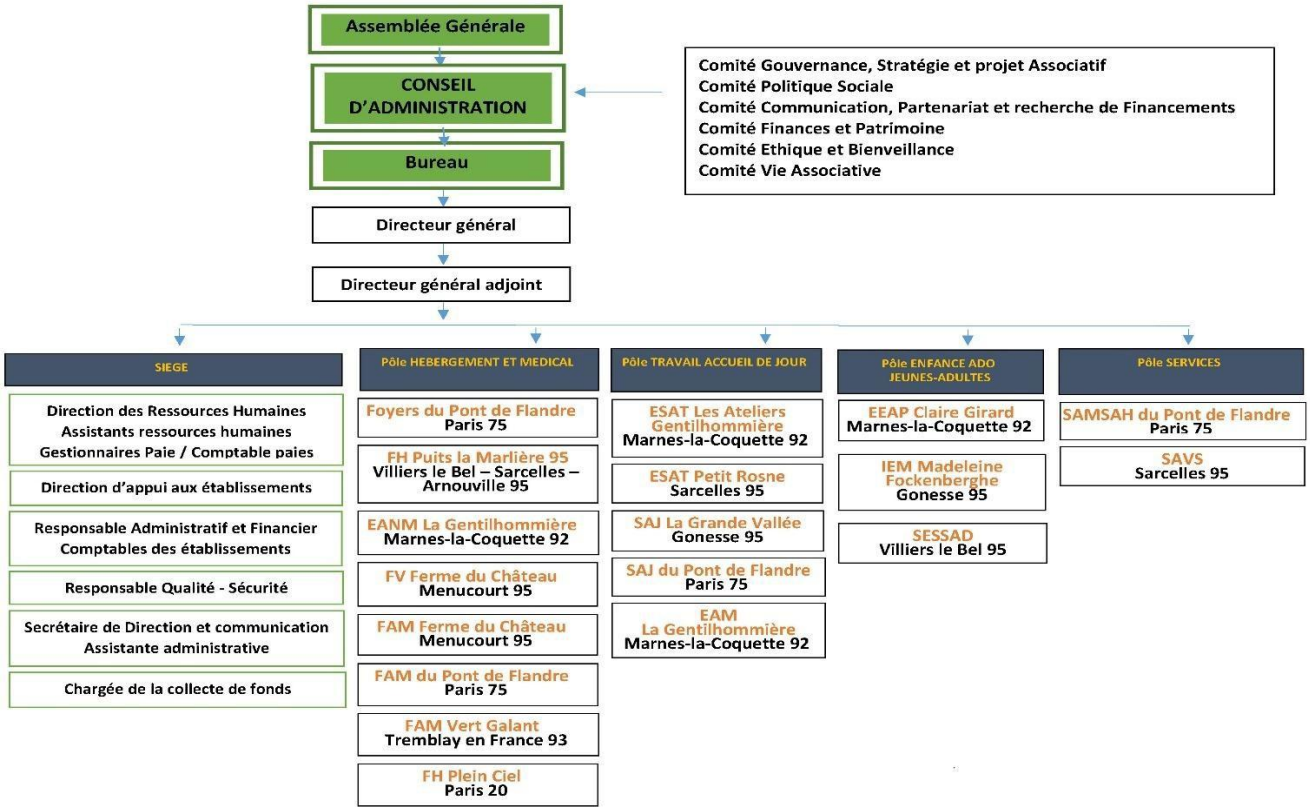

20 établissements implantés en Ile-de-France

- **7** Foyers de Vie (FV) et d'Hébergement (FH)
- **3** Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)
- **2** Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- **3** Services d'Accueil de Jour (SAJ)
- **1** Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- **1** Établissement pour Enfants et Adolescents polyhandicapés (EEAP)
- **1** Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- **1** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes (SAMSAH)
- **1** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

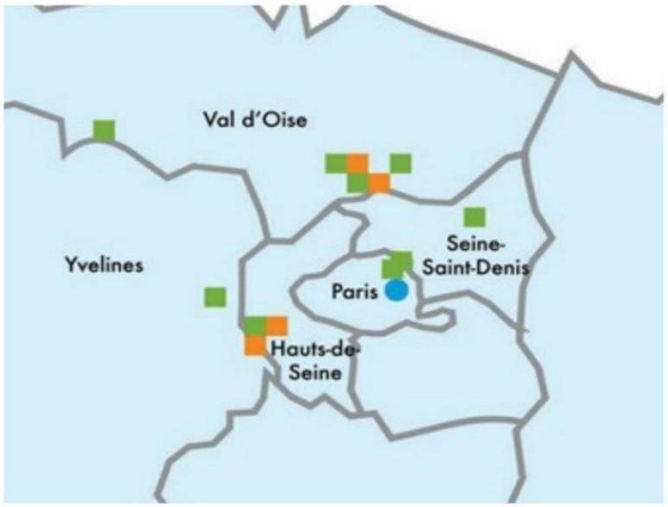

● Siège social

CAP' DEVANT ! L'ESSENTIEL

Notre gouvernance

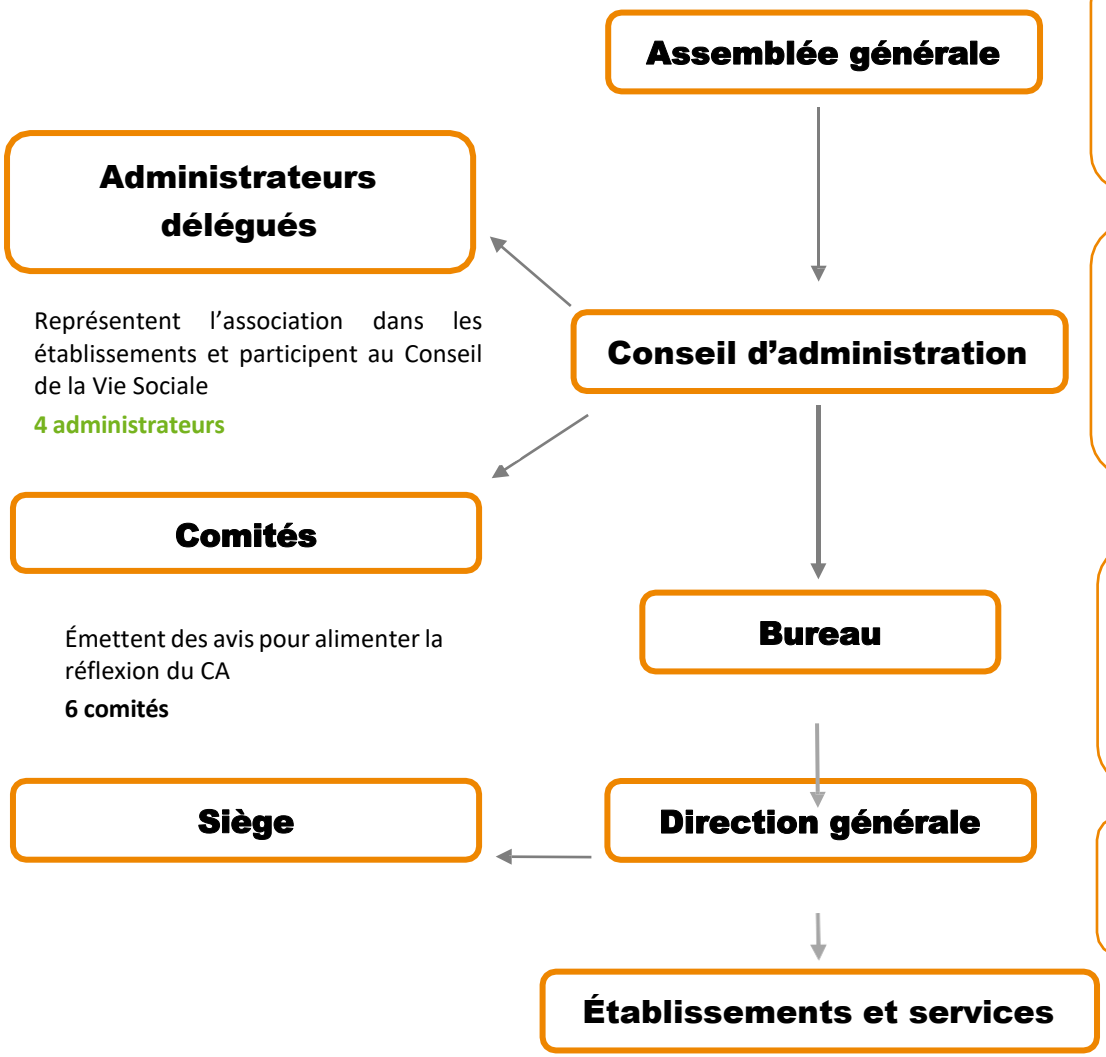

Notre conseil d'administration en juin 2024

Bureau	Administrateurs	
Mme Michèle Da Cunha, présidente	Mme Marie-Sylvie Boutin	M. Paul-Olivier Raynaud Lacroze
Mme Hélène Schuster, vice-présidente	M. Jean-Claude Clérici	Mme Léonore Roussel
Mme Lara Chappell, vice présidente	Mme Marie-Pia Hutin	M. Matthieu Schaller
Mme Juliette BALLIÈRE, trésorière	M. Frédéric Gaillarde	Mme Maria Gonzalez,
Mme Marine Morel-Schaller, secrétaire générale	M. Gérard ANAVI	M. Roman KNYSZ
	Mme Marie-rose Dehemchi	Mme Agnès VOSSOUGUI

Décision de notre conseil d'administration pour pérenniser nos organisations pour le bien-être des personnes accompagnées en 2024.

Approbation des comptes et budgets

- Approbation des comptes administratifs 2023 des établissements et consolidation des comptes.
- Validation du budget prévisionnel 2024, et budget des 70 ans de l'association

Affectation des fonds et gestion du patrimoine

- Points sur les legs : 2 575 332 € perçus depuis plus de 10 ans, 50 % du montant disponible a été affecté à des projets d'embellissement et d'amélioration des établissements.
- Projet de vente des pavillons de la Celle Saint-Cloud : décision prise en raison de leur éloignement et des lourds travaux à prévoir.

Projets immobiliers et engagements financiers

- Validation de la signature du bail pour les locaux TRIBU, permettant le transfert et l'extension du SAJ et du SAMSAH.
- Négociations avec IN'LI pour le 249 rue de Crimée : refus de renouvellement du bail. Une indemnité d'éviction est en cours de négociation (proposition actuelle d'IN'LI : 680 000 €).

Décisions de recrutement de direction d'établissements et services

- Nomination de Nathalie LECANTE à la direction de l'ESAT et de l'EANM de Marnes-la-Coquette après le départ en retraite de Mme Tabary.
- Recrutement de Khaoula Ben Moussa pour la direction des établissements du Pont de Flandre (Paris 19e).

Décisions en lien avec les statuts

- Élection du bureau et des administrateurs délégués (25 juin 2024).
- Recrutement d'administrateurs : présentation de Mme Juliette Ballière et Mme Marie-Rose Dehemchi, en vue de leur intégration lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 24.
- Validation des représentants de Cap' devant ! à Paralysie Cérébrale France.
- Accord de principe sur le soutien à la création d'un GEM et rédaction d'une convention de partenariat entre le GEM et Cap' devant ! en tant qu'organisme gestionnaire.

Décisions sur la vie associative

- Approbation du plan d'action du projet associatif, incluant un premier bilan des actions menées, avec une évaluation prévue via le recueil des avis des personnes accompagnées et des familles.
- Validation de l'organisation des 70 ans de Cap' devant ! avec un budget dédié et des événements prévus.
- Approbation des résolutions pour l'Assemblée Générale du 31 mai 2024

Pose de la 1ère pierre appartement Marnes la Coquette - septembre 2024

Nos partenaires

Nos partenariats institutionnels et soutiens financiers

Le financement de nos établissements repose sur :

- **Les Conseils départementaux**, pour les structures médico-sociales sous leur compétence.
- **L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France** et les **ARS locales**, via notre CPOM, pour les établissements relevant de l'État.

Nous mobilisons également des financements complémentaires auprès :

- **Du CCAH**, pour soutenir nos projets innovants en faveur du handicap.
- **De la Région Île-de-France**, notamment pour les investissements en équipements et infrastructures.
- **De la Fondation de France**, qui accompagne des initiatives en faveur de l'inclusion et de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap.

Ces partenariats garantissent la pérennité et le développement de nos actions

Nos partenaires associatifs

Fédération Paralysie Cérébrale France

Paralysie Cérébrale France mobilise une force militante de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, pleinement mobilisées en soutien aux personnes avec paralysie cérébrale.

Cap' devant ! est administrateur de Paralysie Cérébrale France.

Des places dans le cadre des Jeux Olympiques nous ont été offertes grâce à la fédération.

ENVOLUDIA

Envoludia est une association de familles, qui gère des établissements accueillant des enfants et adultes infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés, en Ile-de-France

avec laquelle nous avons une convention de partenariat.

Fondation Paralysie Cérébrale

La fondation a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour la qualité des soins et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques.

Institut de la Motricité Cérébrale

L'institut propose des formations auxquelles participent des professionnels de Cap' devant !

Nos missions de représentations

Une représentation active dans les instances locales et régionales

Cap' devant ! est engagé dans de nombreuses instances de concertation et de décision, où ses administrateurs, ses professionnels et les personnes accompagnées participent activement.

Une implication des administrateurs

Nos administrateurs contribuent aux réflexions et décisions au sein de :

- **Du Conseil consultatif du handicap (CCH)** de la Région Île-de-France.
- **Des réunions des Présidents d'Association et du Collectif Handicap 95**, dans le Val-d'Oise.

Une présence de la direction générale

La direction générale siège au sein de délégations régionales :

- **De l'URIOPSS Île-de-France**, qui regroupe les acteurs privés non lucratifs du secteur sanitaire et social.
- **De Nexem**, organisation professionnelle des employeurs du secteur médico-social à but non lucratif.

Une représentation des établissements

Les directions d'établissement participent à des instances locales et régionales, notamment :

- **À la MDPH du Val-d'Oise (95)**.
- **À la commission d'accessibilité de GPSO (Grand Paris Seine Ouest)**.
- **Au CREAI Île-de-France**, dédié aux personnes en situation de vulnérabilité.
- **Aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Marnes-la-Coquette et Gonesse**.
- **Au réseau économique des ESAT et entreprises adaptées (GESAT)**.
- **Au Mouvement Entreprise Val-d'Oise (MEDEF/MEVO 95)**.
- **À Roissy Développement**.

Un engagement citoyen des personnes accompagnées

Les personnes accompagnées par Cap' devant ! s'investissent également dans la vie locale :

- **Une personne accompagnée et une direction d'établissement siègent à la commission d'accessibilité de la Ville de Gonesse (95)**.
- **Des jeunes de l'IEM Madeleine Fockenberghe participent au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**.
- **Deux résidents en foyer sont membres des conseils municipaux de leurs villes depuis 2020**.

Cet engagement institutionnel et citoyen renforce la visibilité et l'influence de Cap' devant ! au sein des territoires, au service des personnes en situation de handicap

Le 20 novembre, Lucie et Céline, deux jeunes accompagnées par l'IEM, ont reçu leurs écharpes lors d'une cérémonie émouvante par le maire de Gonesse .

Notre communication

Le Petit Journal : un support thématique imprimé par notre ESAT

Conçu comme un magazine de référence, le Petit Journal est diffusé à nos adhérents et explore en profondeur des sujets clés liés à la vie de Cap' devant ! Chaque numéro met en avant un thème spécifique et propose des témoignages, des reportages et des retours d'expérience.

- **Numéro 27** : *Les 70 ans de Cap' devant !*
- **Numéro 28** : *Les métiers de Cap' devant ! portraits et engagements*
- **Numéro 29** : *Cap' devant ! à l'événement olympique*

Engagés dans une démarche responsable et inclusive, nous avons choisi de confier l'impression du Petit Journal à l'ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière, favorisant ainsi l'emploi et le savoir-faire des travailleurs en situation de handicap.

La Newsletter : un outil de communication interactif et accessible

Complémentaire au Petit Journal, la newsletter est un support dynamique et réactif destiné à informer en temps réel les adhérents, professionnels, familles et partenaires.

Diffusée par e-mail, elle permet de :

- Relayer les **actualités de l'association**,
- Mettre en avant les **projets et événements à venir**,
- Partager des **témoignages et initiatives inspirantes**,
- Donner la parole aux **personnes accompagnées et aux professionnels**,
- Faciliter les échanges entre tous les acteurs de Cap' devant !

Un projet participatif !
Chaque édition sera **construite avec vous** : vos contributions, témoignages et suggestions seront les bienvenus pour enrichir ces supports et les rendre vivants.

Réseaux sociaux

@associationcapdevant	@cap'devant !	@cap'devant !	@associationcapdevant
730 abonnés	**243** abonnés	**624** abonnés	**172** abonnés

Un site internet avec plus de **13 500 connections**

Cap' devant ! - accueille et accompagne le handicap au cœur de la ville, au cœur de la vie - Cap' devant !

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Axe N 2

Garantir la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement et de l'association

Chez Cap' devant ! nous affirmons avec force que **chaque personne accompagnée n'est pas seulement bénéficiaire d'un accompagnement**, mais **porteuse de droits, de choix, de désirs, de compétences**. Elle a pleinement le droit d'être **actrice de son propre parcours**, de faire entendre sa voix, d'exercer ses choix et de contribuer activement à la vie collective. Cela signifie pouvoir décider, proposer, co-construire, et parfois même contester.

Mais au-delà de son propre accompagnement, **chaque personne accompagnée est aussi citoyenne à part entière**, impliquée dans la dynamique de son établissement, et dans les orientations de notre association. Être citoyen, c'est pouvoir participer aux instances, aux projets, aux débats, mais aussi aux fêtes, aux ateliers, aux temps conviviaux. C'est pouvoir se sentir appartenir à une communauté vivante, inclusive, et respectueuse.

Cette conviction n'est pas un simple principe : elle guide nos actions au quotidien. Elle se traduit par la création d'espaces d'expression, de dispositifs adaptés pour recueillir la parole, de temps de dialogue, de formations partagées, et surtout par une posture d'écoute active de la part des professionnels. Nous construisons pas à pas une association dans laquelle la parole des personnes accompagnées est non seulement prise en compte, mais devient un levier de transformation sociale et institutionnelle

Participation et pouvoir d'agir

Les structures ont structuré des **espaces d'expression et de représentation** :

- Des **élections de représentants des personnes accompagnées** ont été organisées avec des réunions régulières avec la direction et des ordres du jour proposés par les élus.
- Le **CVS** est devenu un véritable outil d'animation de la vie collective dans les établissements, avec des temps de dialogue, des prises de parole, et une meilleure circulation des informations.
- À l'EANM 92, les **réunions "Osons parler"**, traduites en LSF, ont permis de renforcer la parole des personnes en situation de handicap auditif.

Communication et accessibilité

L'accès à l'information a été au cœur des démarches :

- Plusieurs établissements (SAJ, ESAT, EANM) ont formé leurs équipes et les personnes accompagnées à la **Langue des Signes Française** (LSF) et au **FALC**.
- Des **ateliers FALC** se sont ouverts (SAJ 95, ESAT 92) pour permettre aux personnes de co-produire des documents accessibles.

« Des lieux qui évoluent, des services qui s'inventent, pour des vies mieux accompagnées »

Promouvoir et soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Citoyenneté et inclusion sociale

De nombreux établissements ont porté des actions autour des **droits, de la vie affective, du logement ou du vote** :

- Le SAJ 95 a mis en place des **ateliers Citoyenneté** autour de la MDPH, du DALO, de la PCH, ou encore du droit de vote.
- L'EANM 92 et Cap' conduite ! (ESAT) ont accompagné des personnes dans la **préparation au permis de conduire**, un levier fort d'autonomie.
- Des projets de **logements autonomes avec accompagnement** sont en cours dans les Hauts-de-Seine pour répondre à la demande exprimée par les personnes du FH et de l'ESAT.

Vie dans la cité et engagements collectifs

L'inclusion passe aussi par une **présence dans l'espace public** :

- Participation à la **Semaine Olympique**, à la **course des héros**, aux **DUODAY**, ou encore à des événements culturels (expositions, théâtre en LSF, ateliers artistiques…).
- Les **séjours** (Pralognan, Martinique, Normandie…) et les **partenariats avec les communes** ont renforcé la dimension de **citoyenneté active**.

À travers ces actions concrètes, les établissements ont démontré leur capacité à transformer les principes en actes : permettre à chaque personne, quel que soit son handicap, d'exercer ses droits, d'être entendue, de participer à la vie sociale, et de contribuer à la société. L'Axe 2 s'est ainsi incarné en 2024 comme un levier essentiel pour une société plus inclusive.

Orientations 2025

Rénover, sécuriser et adapter les locaux

- Prioriser les sites en état critique (PLM, Sarcelles).
- Réhabiliter les lieux de vie, espaces communs et zones d'activité.

Développer une offre de services innovante

- Lancer les projets de **SAMSAH** et étendre les **SAVS**.
- Ouvrir les Prés aux Bois et ouvrir l'équipe mobile.
- Finaliser l'installation à Tribu avec espaces mutualisés SAJ/SAMSAH.

Renforcer les équipements et l'accessibilité

- Poursuivre le déploiement de l'**informatique**, du **matériel pédagogique** et des outils de **communication augmentée**.
- Mettre aux normes l'accessibilité dans tous les établissements.

Soutenir l'inclusion et la fluidité des parcours

- Travailler sur des **passerelles entre établissements** (ex : EAM, SAVS, SAMSAH).
- Encourager les projets de **pair-aidance**, d'ateliers transversaux et d'**autodétermination**

Axe N°2

Développer la pair-aidance et les liens entre personnes accompagnées

Développer la pair-aidance et les liens entre personnes accompagnées

- Certains établissements ont lancé des ateliers de médiation et de soutien entre pairs.
- Parrainage spontané dans certains établissements lors des admissions.
- Organisation de journées inter-établissements (JO 2024, fête des 70 ans, transferts).
- Projets de groupe de parole inter-établissements en cours.

Agir avec et pour les personnes concernées

La Fédération Paralysie Cérébrale France a créé en 2023 l'Académie des experts d'usages.

Former, transmettre, autonomiser : tel est le pari réussi de ce programme ambitieux qui place les personnes en situation de handicap au cœur de l'action. Trois résidents du FAM du Pont de Flandre : Marie Laure, Kaminski, Cindy Keita et Daniel Prim sont à votre écoute.

Orientations 2025

- Formaliser un dispositif de parrainage dans chaque établissement.
- Former des pairs-aidants à travers des modules dédiés.
- Étendre les événements inter-sites autour de thématiques choisies par les personnes accompagnées.
- Valoriser les initiatives de pair-aidance dans les projets d'établissement.
- Consolider les dispositifs existants (EAM, SAVS, équipe mobile).

Axe N °1

Promouvoir le droit à l'option dans le parcours de vie, au sein d'une société qui s'adapte

Chez Cap' devant ! nous portons une ambition forte : **permettre à chaque personne accompagnée de vivre un parcours de vie libre, choisi, modulable, et pleinement inscrit dans la société**. Cela signifie **reconnaître à chacun le droit fondamental à l'option** – le droit de dire « oui », de dire « non », de changer d'avis, de tester, d'expérimenter, de se projeter autrement.

Développer des plateformes de services multimodales, proposant des options diversifiées d'accompagnement

- Des projets innovants ont été lancés : création d'une équipe mobile à l'EEAP, réflexion sur un SAVS élargi, développement d'un EAM à l'EANM.
- L'EEAP a renforcé ses partenariats avec l'Éducation Nationale : accompagnement renforcé des enfants en inclusion scolaire partielle, présence d'enseignants spécialisés, coordination régulière avec les enseignants référents, et participation aux équipes de suivi de scolarisation.
- L'accueil séquentiel ou temporaire est de plus en plus proposé, notamment via les séjours de répit (Normandie, Martinique, JO).
- Développement de l'habitat inclusif en réflexion à Villiers-le-Bel.
- Les parcours personnalisés sont renforcés avec une meilleure articulation des projets de soins, éducatifs et sociaux.

Accompagner les personnes et leurs familles dans l'évolution de leur parcours de vie

Plusieurs établissements ont développé des actions concrètes pour accompagner les personnes dans leur autodétermination. Le SAJ 95 a mis en place un **atelier citoyenneté** particulièrement structurant, abordant la MDPH, l'AAH, la loi de 2005, le droit de vote, ou encore la demande de logement social. Un atelier « Parlons de nous » est également animé autour de la vie affective, des relations, du consentement, et de l'estime de soi.

Des actions similaires ont été conduites au FAM 95, avec des ateliers « Ma vie, mon choix », « Ma vie, mon corps », ou encore des temps de prévention santé. Les ESAT (92 et 95) ont quant à eux proposé des formations en lien avec les compétences métiers, la sécurité, la mobilité, et la transition vers l'autonomie professionnelle (RAE, DUODAY, visites d'entreprises).

Enfin, plusieurs CVS ont été renouvelés avec des élections dynamiques (SAJ, Plein Ciel, Pont de Flandre), renforçant ainsi la place des personnes accompagnées dans la construction de leur parcours.

Orientations 2025

- Consolider les dispositifs existants (EAM, SAVS, équipe mobile).
- Formaliser les accueils séquentiels dans les projets d'établissement.
- Lancer les premiers logements inclusifs avec accompagnement à la carte.
- Renforcer la coordination avec les partenaires sanitaires et sociaux pour des parcours fluides.
- Renforcer les parcours d'information sur les droits à destination des familles.
- Développer l'usage de documents de directives anticipées.

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Adapter l'environnement pour favoriser l'inclusion et la participation

Tous les établissements ont développé des actions visant à inscrire les personnes accompagnées dans leur environnement. L'ESAT 92 a déployé des projets culturels (participation à un film, créations artistiques), tandis que Pont de Flandre a développé des projets intergénérationnels et interculturels dans le quartier.

Plein Ciel s'est illustré par sa participation aux événements locaux (fête des jardins, JO, ateliers jardinage et arts), avec une attention portée à la pair-aidance et à l'expression des personnes.

Le SAJ 95 a organisé plusieurs **transferts** (Martinique, Normandie, Pralognan), favorisant l'autonomie, la mobilité, la gestion de budget, et la construction de liens sociaux. Il participe également aux commissions communales d'accessibilité avec la Mairie de Gonesse.

Enfin, les projets d'activités sportives inclusives sont nombreux : sarbacane, boccia, fitness, équithérapie, en partenariat avec le mouvement Handisport ou des clubs locaux.

Orientations 2025

- Développer les conventions territoriales pour fluidifier les parcours.
- Travailler avec les collectivités à l'adaptation des transports et de l'environnement urbain.
- Étendre les passerelles emploi (ESAT, entreprises partenaires).
- Organiser des événements publics de sensibilisation avec les personnes accompagnées.

« Des services souples pour des parcours choisis »

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Former et informer les personnes sur leurs droits et libertés et leurs devoirs

Éduquer, soigner, accompagner : à l'EEAP Claire Girard et à l'IEM Madeleine Fockenberghe, l'école est une promesse à tenir.

Dans les établissements médico-sociaux, l'éducation ne s'arrête pas aux murs de l'école : elle s'adapte, se réinvente, et s'enracine au cœur du soin et de l'accompagnement. À l'IEM Madeleine Fockenberghe (Gonesse) et à l'EEAP Claire Girard (Marnes-la-Coquette), cette conviction est une réalité quotidienne. Elle se vit dans les classes internes où des enseignants spécialisés déploient leur énergie et leur créativité pour transmettre, éveiller et faire grandir, aux côtés des équipes pluridisciplinaires.

Chaque jour, à l'IEM, des enfants en situation de handicap moteur rejoignent leur classe au sein même de l'établissement. Ils y travaillent la communication, les savoirs de base, mais aussi la curiosité, la persévérance et l'estime de soi. À l'EEAP Claire Girard, les projets éducatifs se construisent en lien avec l'école, à travers différentes activités adaptées et des projets inclusifs menés avec les établissements scolaires du secteur.

Certains enfants, selon leurs capacités, suivent aussi des temps de **scolarisation en classe externalisée**, en école ordinaire. Ces parcours mixtes incarnent pleinement le droit à une **éducation inclusive**, respectueuse des besoins et du rythme de chacun. Ils nécessitent un engagement fort des familles, des professionnels… et des enseignants.

Mais cette belle dynamique est aujourd'hui mise à mal par un **manque alarmant d'enseignants spécialisés**. Postes vacants, absences non remplacées, difficultés de recrutement : cette réalité fragilise les projets construits avec tant de soin, et pèse directement sur les enfants. Ce sont des séances annulées, des apprentissages interrompus, des repères qui se brouillent.

Nous savons pourtant combien ces enfants sont capables. Capables d'apprendre, de progresser, d'émouvoir, d'ouvrir des voies. Encore faut-il leur offrir un cadre éducatif stable, structuré et bienveillant.

Nous lançons un appel aux autorités académiques et aux pouvoirs publics : garantir l'accès à l'enseignement spécialisé dans les établissements médico-sociaux n'est pas un luxe. C'est un droit. C'est un pilier du projet de vie. Et c'est une promesse que nous devons tenir ensemble.

Orientations 2025

- Agir auprès de l'éducation nationale pour la création d'unités d'enseignement dans nos établissements.
- Développer l'inclusion scolaire.
- Valoriser les compétences des travailleurs de nos ESAT.
- Développer les formations pour les travailleurs de nos ESAT.

Axe N °3

Développer une communauté vivante, rassemblée autour de la qualité et du bien-vivre

Chez Cap' devant !, le bien-vivre n'est pas une promesse abstraite. Il se vit, se construit, se revendique **par et pour les personnes accompagnées**. En 2024, dans chaque établissement, des initiatives ont vu le jour pour faire du quotidien un espace de respect, d'expression, de choix, de lien et de sens.

Définir et promouvoir le bien-vivre

Les personnes accompagnées sont de plus en plus nombreuses à s'exprimer sur ce qui fait leur bien-être. La **gouvernance de Cap' devant ! et la direction générale sont allées à la rencontre des personnes accompagnées**, directement dans les établissements, (FAM du Vert Galant, Les établissements du Pont de Flandre …) pour **les écouter sur leurs conditions de vie, leurs besoins, leurs aspirations, mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien**. Ces échanges, menés dans une logique de transparence et de dialogue ouvert, ont permis de mieux cerner les problématiques concrètes : logements dégradés, manque d'intimité, temps de trajet longs, ou encore difficultés d'accès à certaines activités.

À **PLM Aïda**, cette parole a nourri une **enquête de satisfaction**, débouchant sur un plan d'action construit avec les personnes elles-mêmes. Au **FAM/FV 95**, elles participent à des **ateliers autour de l'estime de soi**, de la santé, du bien-être corporel et émotionnel. Elles y trouvent des espaces pour mieux se connaître, se sentir respectées et affirmer leur dignité.

Au **SESSAD**, le bien-vivre s'incarne dans des **adaptations concrètes de leur environnement scolaire ou domestique**. Chaque jeune bénéficie de solutions individualisées pour faciliter son autonomie et son confort dans ses lieux de vie et d'apprentissage.

Favoriser une dynamique collective et bientraitante

L'implication collective et la création de liens entre pairs sont une richesse essentielle. Le **SAJ 95** se distingue par un **CVS très actif**, avec des **délégués élus**, des **réunions mensuelles**, et une participation directe à la révision du projet d'établissement. Des **groupes de parole**, **ateliers citoyens**, et **actions sportives et culturelles** (Handisport, Novosport, séjours, théâtre…) structurent un environnement d'expression, d'autonomie et d'appartenance.

Plein Ciel travaille cette dynamique au travers d'un **jardin partagé**, de fêtes collectives, et d'activités co-construites. La **pair-aidance** y prend forme au quotidien, favorisant entraide et responsabilisation. Une première démarche **RSE** est aussi lancée avec les résidents (tri, écologie du quotidien, gestes responsables).

Le **SESSAD** s'inscrit dans cette logique à travers des **groupes sportifs et artistiques** (futsal, danse), des **journées d'intégration**, et des **cafés des parents** organisés tous les deux mois, offrant aux familles un véritable espace d'écoute et de participation.

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Déployer des outils de suivi qualité partagés

La qualité ne se limite pas à l'individuel : elle se structure aussi à l'échelle de l'organisation. Le site **Pont de Flandre** est moteur dans la **mutualisation des outils de suivi qualité**, avec des **réunions inter-établissements**, des **protocoles partagés**, et une dynamique RSE déployée sur l'ensemble des pôles. Des **référents qualité** ont été identifiés pour harmoniser les pratiques et suivre des indicateurs communs.

L'expérience des personnes accompagnées est de plus en plus prise en compte, et elle devient même moteur. Au **Pont de Flandre**, les personnes sont impliquées dans une dynamique collective où leur avis est intégré dans le fonctionnement général des établissements. Elles participent à des **rencontres entre sites**, échangent sur les conditions de vie, les espaces partagés, les règles communes.

Dans l'ensemble des établissements, les **CVS** s'affirment comme des espaces moteurs du suivi qualité, et les personnes accompagnées deviennent progressivement **copilotes de leur environnement**, en lien étroit avec les équipes, les directions et les familles

« Bien vivre c'est d'abord être écouté »

Orientations 2025

2025, Cap' devant ! poursuivra son engagement à faire de chaque lieu de vie un **espace de respect, de lien et d'expression** pour les personnes accompagnées. Voici les priorités que nous porterons collectivement :

- **Mieux écouter, mieux comprendre**
- **Créer une vraie culture du bien-vivre**
- **Donner toute leur place aux personnes accompagnées**
- **Multiplier les moments de vie partagés**
- Rendre visibles les parcours et les paroles

Axe N °5

Accompagner l'évolution des publics des établissements et services

Chez Cap' devant !, l'évolution des profils accompagnés, notamment avec la création de l'EAM au sein de l'EANM, implique des réponses plus médicalisées et individualisées. Les établissements adaptent leurs organisations, et les sites des Prés aux Bois et de Tribu seront équipés à la hauteur des besoins repérés. Cette dynamique doit désormais être soutenue par les financeurs, avec des moyens alignés sur les réalités du terrain.

Adapter en continu les structures d'accueil et capacités d'accompagnement

En 2024, plusieurs établissements ont engagé ou poursuivi des **adaptations** pour mieux répondre aux besoins évolutifs des personnes accompagnées.

- À l'**EEAP Claire Girard**, la création d'une salle de soins sur le site de la Gentilhommière répond à l'évolution du public, de plus en plus médicalisé.
- À la **Ferme du Château (FV/FAM 95)**, des projets d'accompagnement liés au vieillissement sont à l'étude, notamment avec l'usage d'un exosquelette pour la rééducation fonctionnelle.
- Au **PLM Aida**, les équipes ont mené un travail approfondi sur la dynamique relationnelle en colocation et la projection des personnes dans de futurs logements en diffus.
- À l'**IEM Madeleine Fockenberghe**, une nouvelle plateforme de sport adapté a été installée à l'extérieur.

« Une offre qui évolue avec les personnes, des moyens qui doivent suivre »

Développer la mise en réseau avec le territoire pour une approche optimisée des parcours de vie

Les établissements ont renforcé leurs **partenariats sanitaires et sociaux**, dans une logique de coordination des parcours de vie.

- Un large réseau partenarial a été structuré : hôpitaux, équipes mobiles, CCAS, UDAF, EMAIJ, établissements culturels, ESAT...
- Coopérations avec les centres experts (ex : CEFREP, hôpital Saint-Maurice), dans une approche décloisonnée des suivis éducatifs et médicaux.
- Des actions de **prévention santé** sont largement engagées : prévention bucco-dentaire, hygiène, gynécologie, nutrition...
- L'usage de la **télémédecine** reste encore en développement, mais des réflexions sont amorcées dans plusieurs établissements confrontés à la raréfaction de l'offre médicale locale.

Ces coopérations permettent de soutenir l'évolution des publics, notamment les enfants avec des besoins complexes, les jeunes adultes en transition, ou les adultes vieillissants.

Orientations 2025

- Consolider l'adaptation des structures aux besoins émergents
- Finaliser l'équipement des nouveaux sites (Tribu, Prés aux Bois) pour garantir des environnements adaptés aux personnes les plus dépendantes.
- Intégrer des espaces modulables pour répondre à des parcours évolutifs : jeunes en transition, polyhandicap, vieillissement.
- Renforcer la veille et l'analyse des évolutions de publics
- Appuyer les demandes de financements sur des données objectivées.
- Structurer des réponses coordonnées face au vieillissement et à la complexité
- Développer des prestations spécifiques pour les personnes handicapées vieillissantes (espaces, soins, accompagnement à domicile ou semi-collectif).
- Créer des unités ou dispositifs d'accompagnement renforcé dans certains établissements.
- Multiplier les coopérations territoriales et sanitaire
- Développer l'usage de la télémédecine pour pallier les ruptures de suivi médical.
- Participer aux dynamiques territoriales (RAPT, CPTS, Communautés 360…) pour co-construire des solutions ajustées.
- Mobiliser les financeurs pour des réponses structurelles

Engager un dialogue renforcé avec l'ARS, les départements et les caisses pour une réévaluation des financements à la hauteur des besoins constatés.

Axe N °4

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES SPECIFIQUES AUX FAMILLES

Chez Cap' devant !, les familles sont reconnues comme des partenaires à part entière du parcours d'accompagnement. En 2024, les établissements ont renforcé les liens de confiance à travers des temps d'échange, des espaces de soutien, et des projets partagés. Pour que cet engagement perdure, il est nécessaire de structurer une offre lisible et continue à destination des familles, et de mieux valoriser leur savoir expérientiel au cœur des pratiques professionnelles.

Structurer un parcours d'accueil et d'intégration des familles

Les établissements ont poursuivi en 2024 la mise en place de **parcours d'accueil des familles** à l'arrivée d'un enfant ou d'un adulte dans un service.

- À l'**EEAP Claire Girard**, des **ateliers des parents** ont été proposés dès le printemps, incluant des temps de sensibilisation aux gestes et postures, à la LSF ou à l'orientation en secteur adulte.
- Au **SESSAD**, un temps spécifique est systématiquement proposé pour accueillir les familles et leur transmettre les informations clés du service.
- Le **FV/FAM 95** veille à ce que les familles soient associées à chaque étape du projet personnalisé, avec un lien maintenu dans la durée.

Toutefois, la formalisation d'un **parcours commun à l'échelle de l'association** reste un enjeu pour 2025, afin de garantir une équité d'accueil sur tous les territoires.

Créer des espaces d'écoute, d'expression et de soutien

Les établissements ont organisé en 2024 de **multiples temps de rencontre avec les familles** :

- Goûters-rencontres, cafés-parents, fêtes des 70 ans, concert ou barbecue partagé (FV/FAM 95),
- Participation active aux CVS et à certaines commissions (restauration, activités),
- Journée d'accueil des familles à l'automne à l'EEAP.

Le **PLM Aïda** a également mis en place un espace d'échange sur la vie en colocation et la place des familles dans le projet de vie. Ces temps permettent un **dialogue direct**, facilitent l'expression des besoins et renforcent le sentiment d'appartenance au collectif. Ainsi que l'IEM Madeleine Fockenberghe lors de ses samedis travaillés.

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Valoriser le savoir expérientiel des familles

Certains établissements ont commencé à valoriser **la parole des familles comme ressource** :

- Le **FV/FAM 95** s'est appuyé sur les familles pour coconstruire les projets de soins ou d'activités, en lien avec les équipes,
- À l'**EEAP**, les familles participent à des **ateliers partagés avec leur enfant** (ex : esthétique, yoga du rire, musique), ce qui permet de renforcer le lien éducatif.

Des dispositifs de **parrainage de familles** sont encore peu présents, mais des échanges informels entre "familles anciennes" et "nouvelles" sont repérés

Co-construire des réponses de répit et d'aide aux aidants

Plusieurs établissements ont intégré la **notion de répit familial** dans leurs projets :

- Organisation d'**accueils séquentiels ou temporaires** à l'EEAP,
- Mise en place d'un **transfert bien-être en Corse** pour les résidents du FV/FAM 95, qui a permis aussi un temps de relais pour les familles,
- Sorties coorganisées avec les familles, en lien avec les équipes (ex : joëlette, sorties sportives, journée festive…).

Des réflexions sont en cours pour **développer des accueils post-journée ou en période de vacances** en lien avec des partenaires associatifs.

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

Informer et accompagner les familles dans la durée

Une volonté commune émerge : **renforcer l'information continue des familles** sur les droits, l'évolution du secteur, les projets de l'association :

- Le **site internet** est de plus en plus mobilisé comme support d'information,
- Des **réunions de présentation de projet d'établissement** ont été menées
- Des supports simplifiés ont été diffusés sur les thématiques médicales et éducatives.

La **question de la transition vers l'âge adulte** reste une priorité d'accompagnement familial, largement identifiée par le SESSAD, l'EEAP et l'IEM.

« Familles et équipes, ensemble au cœur du projet »

Orientations 2025

- Créer un parcours d'intégration famille commun à tous les établissements, incluant un livret d'accueil, un temps d'échange dédié, et une présentation du projet d'établissement.
- Clarifier la place des familles dans les premières semaines d'accompagnement (droits, participation, interlocuteurs clés).
- Développer des espaces d'expression et de dialogue réguliers
- Organiser systématiquement des cafés-parents ou réunions thématiques trimestrielles, en lien avec les attentes exprimées (scolarité, vie affective, orientation…).
- Valoriser l'expertise parentale
- Déployer des dispositifs de parrainage entre familles, notamment à l'entrée dans les établissements.
- Associer des parents aux groupes de travail sur les projets d'établissement,
- Proposer des formations ou rencontres familles/professionnels sur des thématiques communes (communication, alimentation, autonomie…)
- Améliorer l'accès à l'information
- Offrir un accompagnement sur les démarches administratives ou d'orientation via les CESF ou les équipes médico-sociales.

Axe N °6

Professionnalisation et qualité de vie au travail

Chez Cap' devant !, la professionnalisation des équipes est au cœur des priorités. En 2024, les établissements ont renforcé l'accès à la formation, soutenu l'intégration des nouveaux professionnels et engagé des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail. Ces démarches visent à sécuriser les pratiques, valoriser les compétences et garantir un accompagnement adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Recruter et intégrer durablement les professionnels

Les établissements ont poursuivi ses efforts de recrutement pour stabiliser les équipes et répondre aux besoins des personnes accompagnées. Plusieurs postes ont été pourvus en 2024 (ex. : AES, psychologue, infirmier·e, éducateur·trice spécialisé.e, direction, chef de service), avec une attention particulière portée à l'intégration des nouveaux arrivants : temps de transmission, tutorat interne, participation à la journée d'accueil Cap' devant ! L'objectif est de consolider une équipe pluridisciplinaire solide, engagée et bien accompagnée dans la prise de fonction.

Soutenir les équipes dans leur posture professionnelle

L'analyse des pratiques professionnelles a été maintenue ou mise en place, de manière régulière (ex. : 1 fois/mois), animée par un psychologue externe. Des groupes d'expression ont aussi été proposés dans certains contextes (accueil de nouveaux publics, réorganisation, accompagnement du polyhandicap…).

Par ailleurs, des espaces d'échange informels sont encouragés : réunions d'équipe, temps de concertation pluridisciplinaire, rencontres inter-établissements.

Développer les compétences par la formation continue

Un plan de formation a été déployé sur l'année 2024, mobilisant les thématiques suivantes :

- Autodétermination, communication alternative et augmentée (CAA), Langue des Signes Française (LSF),
- Gestes et postures, sécurité, SST,
- Bientraitance, polyhandicap, vie affective et sexuelle,
- HACCP (pour les établissements avec restauration), handigynéco…

Certaines formations ont été mutualisées avec d'autres établissements Cap' devant !. L'objectif est de renforcer les compétences individuelles et collectives, au plus près des réalités de terrain.

NOS ACTIONS 2024 ET ORIENTATIONS

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

Favoriser la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux

L'établissement s'est attaché à prendre soin de ses professionnels, avec notamment :

- la mobilisation de la **cellule d'écoute psychologique** lors d'événements difficiles (ex. : décès d'un résident, situations critiques),
- la mise à disposition du **numéro vert Chorum Facilit**, ressource de soutien externe,
- des ajustements d'organisation (plannings, pauses, soutien de proximité) visant à limiter l'épuisement professionnel.

Un **groupe de travail QVT** a été lancé dans plusieurs structures pour identifier les leviers d'amélioration collective.

Valoriser l'engagement des professionnels et renforcer l'attractivité

Des actions sont en réflexion pour valoriser les parcours professionnels (reconnaissance de l'ancienneté, évolution interne, montée en compétence), améliorer les conditions de travail (restauration, congés, mobilité), et rendre les métiers plus attractifs (communication RH, accueil de stagiaires, présence sur les forums).

Crédit photo : freepik

« Former, soutenir : des professionnels engagés pour un accompagnement de qualité »

Orientations 2025

- Renforcer l'attractivité des métiers et fidéliser les professionnels
- Structurer une politique de formation continue ciblée
- Accompagner les équipes dans l'évolution de leurs missions
- Prévenir l'usure professionnelle et renforcer la qualité de vie au travail
- Construire une culture commune d'accompagnement et d'engagement

Axe N °7

Assurer la pérennité de l'Association

Cap' devant ! a engagé ces dernières années une dynamique de mobilisation citoyenne et de levée de fonds pour **soutenir des projets concrets au service des personnes accompagnées**.

Notre participation à des événements caritatifs tels que **la Course des Héros** a permis de collecter des fonds tout en fédérant notre communauté autour de valeurs de solidarité. Par ailleurs, **plusieurs campagnes d'appel à cotisations et de levée de fonds** ont été lancées auprès de nos partenaires, de nos adhérents et du grand public.

Ces ressources ont pour vocation de financer **des projets porteurs de sens** : équipements adaptés, aménagements favorisant l'accessibilité, sorties culturelles ou sportives, développement de solutions innovantes, etc…

DONS PARTICULIERS	28 182 €
DONS DES ENTREPRISES	30 045 €
TOTAL DES DONS	58 227 €
LEGS PERCUS	45 842 €

« Donner, c'est agir avec nous pour l'avenir »

CAP' DEVANT ! 1954 2024

Cap' devant ! a fêté ses 70 ans : 70 ans d'engagement, d'humanité et d'actions au service du handicap

Le 23 novembre dernier, Cap' devant ! célébrait avec émotion et enthousiasme ses **70 ans d'existence**, entourée de plus de 500 invités, de personnes accompagnées, de familles, de professionnels, de bénévoles, et de nombreux partenaires.

Cet anniversaire fut l'occasion de rendre hommage à **sept décennies de combats, d'innovations et de solidarité** au service des personnes en situation de handicap. Fondée dans les années 1950 par des parents et proches désireux de faire évoluer le regard porté sur le handicap, l'association n'a cessé de grandir, d'ouvrir de nouveaux établissements, et d'inventer des réponses adaptées aux besoins des enfants, des adultes et de leurs familles.

Un moment festif, collectif et symbolique

Rassemblés à Villeneuve-la-Garenne, les **participants** ont partagé une journée festive et inclusive : spectacle de cirque, repas partagé, témoignages, espace de jeux et d'animations, et bien sûr, une ambiance chaleureuse et bienveillante à l'image de l'association.

Le cœur de cet anniversaire ? **La reconnaissance envers celles et ceux qui font vivre Cap' devant ! chaque jour**. Les professionnels engagés, les bénévoles discrets, les familles courageuses, les personnes accompagnées qui donnent tout son sens à notre mission.

Un regard vers l'avenir

Si l'histoire de Cap' devant ! est riche, **l'avenir s'écrit avec autant d'audace**. L'association continue d'ouvrir de nouveaux services, d'améliorer l'accessibilité, d'innover dans les pratiques, et d'impliquer les personnes accompagnées dans toutes les décisions qui les concernent.

CAP' DEVANT ! 1954 2024

Ils nous ont soutenu pour nos 70 ans

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

Page 28 : Pôle enfants, adolescents et jeunes adultes

- Institut d'éducation motrice Madeleine Fockenberghe 95 - Gonesse
- Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés Claire Girard 92 – Marnes-la-Coquette

Pages 30 et 33 : Pôle accueil de jour et travail

- Service d'accueil de jour La grande Vallée 95 - Gonesse
- Service d'accueil de jour du Pont de Flandre 75 - Paris 19ème
- Établissement et service d'aide par le travail Le Petit Rosne 95 - Sarcelles
- Établissement et service d'aide par le travail Les Ateliers de la Gentilhommière 92 - Marnes-la-Coquette

Pages 34 à 39 : Pôle hébergement et médical

- Foyer d'Accueil Médicalisé Le Vert-Galant 93 - Tremblay-en-France
- Foyers de vie et d'hébergement la gentilhommière 92 - Marnes-la-Coquette
- Foyer d'Hébergement de Puits la-Marlière et Aïda 95 – Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville
- Foyers de vie et d'accueil médicalisé La Ferme du Château 95 - Menucourt
- Foyers d'hébergement, de vie et d'accueil médicalisé du Pont de Flandre Paris 19ème
- Foyer d'hébergement Plein Ciel Paris 20ème

Pages 40 et 42 : Pôle services

- SESSAD 95 - Villiers-le-Bel
- SAVS 95 - Villiers-le-Bel
- SAMSAH du Pont de Flandre

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

EEAP Claire Girard

Marnes-la-Coquette – Viroflay

97 jeunes accompagnés | **Taux d'occupation entre 89 et 90 %** | **97 professionnels (95,57 ETP)**

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, l'EEAP Claire Girard a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement global, éducatif, inclusif et innovant. L'équipe a renforcé les liens avec les familles, multiplié les partenariats, et mis en œuvre des projets structurants, malgré les aléas liés à l'incendie du site des Prés aux Bois.
L'année a été rythmée par de nombreuses activités :

- **Pôle enfant** : comédie musicale avec l'école Gambetta, participation aux événements autour des JO.
- **Pôle adolescent** : modèle d'accueil d'été inspiré des "camps" avec sorties variées.
- **Pôle jeunes adultes** : ouverture à la cité grâce à des rencontres inter-établissements, développement de partenariats éducatifs et culturels.

Le travail sur la **Communication Alternative Améliorée (CAA)** s'est structuré autour d'un groupe de référents, avec des supports harmonisés (pictogrammes, LSF, FALC).
Des outils concrets ont été déployés, et des liens renforcés avec les centres experts (CEFREP, Saint-Maurice) ont permis une réponse plus adaptée aux besoins des jeunes.

Participation des familles et dynamique collective

L'établissement a organisé de **nombreux ateliers à destination des parents**, mêlant formation, bien-être, et inclusion :

- LSF, orientation, gestes et postures.
- Activités partagées (esthétique, musique, yoga du rire…).
- Temps conviviaux : marché de Noël, fête de fin d'année, journée festive à Versailles, ateliers cuisine.

Professionnalisation et qualité de vie au travail

2024 a été marquée par :

- **22 actions de formation**, 97 salariés formés, 66 jours cumulés + 2 formations diplômantes.
- **Séances d'analyse de pratique et de situations complexes**.
- **Sensibilisation à la bientraitance**, notamment via théâtre-forum.
- Nouvelles acquisitions : lève-personnes, lits médicalisés.
- **Formation interne sur les gestes et postures** par les ergothérapeutes.

Structuration et innovation

- **Travaux engagés** : salle de soins à la Gentilhommière, aménagements à venir à Marnes (balnéo, vestiaires, façades), accessibilité du Louvre.
- **Accueil séquentiel en internat** maintenu pour répondre aux besoins.
- COPIL "équipe mobile" en cours de structuration en vue de son ouverture fin 2025/début 2026.
- Projets pédagogiques enrichis autour des Jeux Paralympiques ("J'peux pas j'ai JO").

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant!
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

IEM Madeleine FOCKENBERGHE — Gonesse (95)

118 jeunes accompagnés (internat et externat)

Près de 100 professionnels (éducatif, pédagogique, paramédical, soins)

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

Malgré un fort turn-over de cadres et des tensions RH sur plusieurs postes (kiné, ortho, ergo, psychologue), l'IEM a maintenu une dynamique centrée sur l'autodétermination, l'acquisition de compétences et la participation sociale. L'implication des jeunes dans les choix et projets a été un levier majeur pour faire vivre l'Axe 2 « citoyenneté, inclusion, expression ».

Citoyenneté active et implication des jeunes

- **Conseil de Vie Sociale** : 3 jeunes élus en 2024, dont 2 en internat, participent activement à l'amélioration des conditions de vie dans l'établissement.
- **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Gonesse** : 8 jeunes y ont été élus. Leur participation à des événements publics (commémorations, réunions, portes ouvertes) renforce leur rôle de citoyens dans la ville.
- **Projet Cap' Conduite** : 6 jeunes inscrits pour la préparation au code et au permis, dans une logique d'autonomie et de mobilité choisie.
- **Partenariat DuoDay :** 2 jeunes ont pu vivre une immersion professionnelle, ouvrant la voie à une meilleure compréhension du monde du travail.

Inclusion par la culture, le sport et l'expression

- **Danse inclusive avec DKBEL :** chaque lundi, des ateliers mêlant danse contemporaine et hip-hop ont été animés en partenariat avec la compagnie DK-BEL, avec pour aboutissement un spectacle Extra-Ordinaire
- **Participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :** plusieurs jeunes ont assisté à des épreuves, valorisant leur droit à la culture et à la fête nationale.
- **Séjours éducatifs et sorties culturelles** : bowling, mer, parc d'attractions, théâtre, ateliers sensoriels… renforcent l'inclusion sociale et la mobilité.
- **Activités en partenariat avec l'ODC (Ordis du Cœur)** : recyclage informatique, maintenance, reconditionnement de matériel — 11 jeunes impliqués dans une démarche éco-solidaire, favorisant compétences techniques et implication citoyenne.

Professionnalisation, stages et avenir adulte

- **35 jeunes ont réalisé au moins un stage**, dont plusieurs en ESAT ou en milieu ordinaire.
- **Partenariats ESAT (Petit Rosne, Le Bourget, Sarcelles)** renforcés pour préparer les orientations en lien avec le Service de Suite.
- **Service de suite** : 16 jeunes orientés vers des structures adultes en 2024 (FAM, foyers, SAJ, habitat inclusif), avec un accompagnement individualisé des familles.

Perspectives 2025

- **Renforcement des PIA** avec désignation de Référents/co-référents pour chaque jeune, en lien avec les RBPP.
- **Projet "Creton actif"** : accompagnement à mi-temps pour les jeunes maintenus au-delà de 20 ans, en lien avec des objectifs d'autonomie et d'orientation.
  Poursuite de la collaboration avec les collectivités locales et les associations citoyennes, pour renforcer la place des jeunes dans la cité.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

SAJ La Grande Vallée — Gonesse (95)

38,5 personnes accompagnées — 18,5 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

Le SAJ La Grande Vallée a poursuivi en 2024 un accompagnement centré sur l'autonomie, la participation, et l'épanouissement des personnes accompagnées. L'équipe a porté une attention particulière à la vie affective, à la communication alternative, et à l'inclusion dans la cité.

Autodétermination, communication et vie citoyenne

Des ateliers structurants ont été proposés :

- **Atelier Citoyenneté** : MDPH, AAH, droit de vote, loi DALO, etc.
- **Atelier "Parlons de nous"** : estime de soi, relations, consentement, assistants sexuels…
- **Formation FALC** : création d'un atelier FALC avec 7 participants.
- **Initiation à la LSF** lors des temps de convivialité.
- **Élections de représentants PA** : 2 titulaires et 2 suppléants, réunions mensuelles avec la direction.

Vie sociale, séjours et partenariats

L'année a été rythmée par de nombreux temps forts :

- **Trois séjours** : ski à Pralognan, séjour en Martinique, et en Normandie.
- **Nombreuses sorties** : Jeux Olympiques, balades, activités culturelles.
- **Fête des 70 ans de Cap' devant !** : implication forte des PA dans l'organisation.

Partenariats actifs :

- **Mairies de Gonesse, Arnouville, Villiers-le-Bel**
- **Établissements scolaires**
- **ESAT Le Petit Rosne**
- **Associations sportives et médico-sociales**
- **Conseils départementaux et régionaux**

Familles et Conseil de la Vie Sociale (CVS)

- **5 réunions CVS en 2024** : implication forte des familles et représentants des PA.
- Questions portées par le CVS : travaux, activités, transport PAM…
- Journée portes ouvertes et démonstration d'arts martiaux en juin.

Qualité, prévention et climat de travail

- **Formations à la bientraitance**, SST, premiers secours en santé mentale.
- **Évaluation externe** en février 2024 : implication du CVS.
- Mise en place d'un **plan d'action RH** : analyse des pratiques, médiation, réunions d'expression.
- **Enquête de satisfaction PA** : 72 à 92 % de satisfaction selon les indicateurs.

Perspectives 2025

- **Réécriture du projet de service,** dans une logique de plateforme ressources.
- **Création d'un Groupe de Propositions et de Soutien (GPS)** sur la vie affective.
- **Développement de la pair-aidance,** FALC, ateliers de communication**.**
- **Poursuite des temps d'échange avec les familles,** et implication dans l'accueil de nouvelles familles.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

SAJ du Pont de Flandre — Paris (75)

26 personnes accompagnées — **5 professionnels mobilisés**

L'année 2024 a été marquée par un nouvel élan pour le SAJ, entre **renforcement des équipes**, **enrichissement des activités** et **préparation du déménagement vers TRIBU**, aux côtés du SAMSAH.

Une dynamique d'accompagnement renouvelée

L'arrivée d'une **psychologue** au sein de l'équipe a permis d'insuffler une dynamique plus individualisée, tournée vers **l'autodétermination** et le respect des singularités.
Plusieurs recrutements ont également permis de structurer l'équipe (secrétaire de direction, agent technique, monitrice éducatrice).

Inclusion, culture et expression

En lien avec des partenaires fidèles (**Appolo, Hormoz, Mathis**), les personnes accompagnées ont pu s'investir dans des activités sportives (boxe, zumba), artistiques (photo, écriture, dessin, chorale) et culturelles (Disneyland, musées, fondations…).
Le SAJ s'inscrit aussi dans une logique d'ouverture avec d'autres structures, notamment à travers le **projet "Avenir"**, qui vise à élargir les perspectives des personnes accompagnées.

Familles, partenariats et participation

Des **portes ouvertes**, **cafés-échanges** et des **temps partagés familles–résidents** sont prévus pour 2025. La collaboration avec la **compagnie La Relève Bariolée** permet d'accéder à des salles de spectacle prestigieuses et de promouvoir le théâtre comme vecteur d'expression.
L'établissement prévoit également des **conférences sur le vieillissement et la vie affective**, adaptées aux différentes cultures.

Perspectives 2025

- **Augmentation de la capacité d'accueil** (+6 places pour des personnes en situation de polyhandicap),
- **Travail sur la démarche qualité** et les rôles des référents,
- **Déploiement du FALC** et d'outils de communication alternative,
- **Groupes de travail** sur les fiches métiers, la QVT et l'intégration inter-établissements.

Des actions sont également menées pour obtenir des financements complémentaires (projet CAF, mécénat, parrainage artistique…).

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

ESAT du petit Rosne

Villiers le bel (95)

73 personnes accompagnées

14 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, l'ESAT Le Petit Rosne a consolidé son rôle d'acteur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Les actions ont été menées dans une dynamique d'autonomie, de pair-aidance, de formation continue et de renforcement des partenariats économiques et sociaux.

Insertion, autonomie et pair-aidance

Les personnes accompagnées ont bénéficié de dispositifs favorisant leur parcours vers plus d'indépendance :

- **RAE**, entretiens professionnels, stages en EA, **DuoDay**, visites d'entreprises et salons de l'emploi.
- Déplacements en autonomie vers les lieux de prestation.
- Dispositif **Cap' conduite !** (prévention routière, code, permis de conduire).
- Mise en place d'un **référent pair-aidant** pour chaque stagiaire ou nouvel admis.
- Utilisation du **FALC** dans les supports de communication, et actualisation des documents de la loi 2002-2.

Qualité de vie et accompagnement personnalisé

Des **actions de prévention santé** se sont déroulées : hygiène, bucco-dentaire, gynécologie, prévention du cancer. L'équipe éducative reste attentive à l'épanouissement global des personnes au travers d'outils pédagogiques et d'une posture bienveillante quotidienne.

Services, infrastructures et partenariats

- Installation de **bandes de guidage** pour personnes malvoyantes.
- Renouvellement du mobilier et commande de **bacs ergonomiques** pour les ateliers.
- **Cap' conduite !** soutenu par des partenariats solides : ANRH, APAJH 95, Belle Alliance, ESAT d'Ezanville.
- 3 CVS ont eu lieu, ainsi qu'une **journée portes ouvertes** à laquelle les familles ont été conviées.

Professionnalisation et dynamique d'équipe

- Recrutement de 2 professionnels en 2024 avec accompagnement pair-aidant.
- **Formations professionnelles** : analyse des pratiques, bientraitance, sécurité, insertion.
- Actions régulières pour la **prévention des risques psychosociaux** : réunions, espaces d'expression, APP.

Perspectives 2025

- **Écriture du nouveau projet d'établissement 2025–2030** pour positionner l'ESAT comme **lieu ressource de l'inclusion socio-professionnelle**.
- Développement de nouvelles actions de **pair-aidance** et d'**autodétermination**.
- **Formation FALC**, recyclage sécurité, formation « chargé d'insertion ».
- Participation à la **journée nationale des ESAT**.
- Poursuite de la recherche de financements : un **DLA de 4500 €** obtenu en 2024 pour appuyer l'étude de développement de l'ESAT.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

ESAT la Gentilhommière — Marnes la coquette (92)

45 travailleurs accompagnés

9 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

L'ESAT a poursuivi en 2024 son engagement en faveur d'un accompagnement global, valorisant les compétences professionnelles, l'autonomie, et l'inclusion sociale. Les actions menées visent à renforcer la place des personnes accompagnées dans la société, tout en diversifiant les activités et les partenariats.

Accompagnement par le travail et développement des compétences

L'ESAT propose **6 ateliers professionnels** : blanchisserie, conditionnement, bureautique/poste, lavage auto, restauration et informatique.

Chaque atelier vise à développer :

- La technicité métier,
- L'autonomie dans les gestes professionnels,
- L'insertion par la mise à disposition en entreprise.

Des **formations** ont été proposées aux travailleurs : LSF, gestes et postures, code de la route. Un accent a été mis sur **l'épanouissement** avec des événements festifs, participations à des courts-métrages, concours de déguisement, brunchs et remises de diplômes.

Vie sociale, pair-aidance et participation

- **2 représentants des travailleurs** ont été élus et participent à des réunions spécifiques.
- Distribution de **chèques Kadéos** pour valoriser l'investissement des personnes.
- **Fête de fin d'année**, Halloween, brocante, BBQ… rythment la vie collective.

Infrastructures et services

- Rénovation complète du sol de l'atelier conditionnement.
- Projet à venir : étude pour **une cuisine sur site**, afin d'améliorer la qualité des repas et de renforcer la professionnalisation de l'atelier restauration.

Partenariats et ouverture

40 clients actifs, dont un tiers du chiffre d'affaires porté par un client principal en blanchisserie.

Partenariats :

- Institutionnels (MDPH, CCAS, CPAM…),
- Médico-sociaux (ESAT, SAJ, FOYER…),
- Associatifs et culturels : IVT, Sport pour Tous,
- **14 partenariats éducatifs** réguliers (écoles, lycées, centres de formation…).

Qualité de vie au travail et formation des professionnels

- **8 formations réalisées** en 2024.
- Analyse des pratiques organisée chaque mois.
- L'équipe exprime son souhait de s'impliquer dans le **Comité éthique associatif**.
- Communication facilitée grâce à une formation FALC, et une **plaquette commerciale** refondue.

Perspectives 2025

- Développement de la **cuisine sur site**, en lien avec un prestataire spécialisé.
- Portes ouvertes prévues le **23 mai 2025**.
- Poursuite des actions sportives, artistiques, culturelles, et de gestion budgétaire.
- Renforcement des **formations des travailleurs** et **valorisation des compétences** dans la logique du **plan de transformation des ESAT**

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

FAM Le Vert-Galant — Tremblay-en-France (93)

35 personnes accompagnées **43 professionnels**

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

Malgré une instabilité forte dans l'encadrement et des difficultés de recrutement, le FAM Le Vert Galant a maintenu en 2024 un accompagnement, centré sur l'écoute, le respect des droits, et l'expression des résidents. Les actions menées ont affirmé les valeurs d'autodétermination, d'inclusion sociale et culturelle.

Citoyenneté, expression et projet de vie

- **Réunions mensuelles des résidents** : espace de parole libre où les personnes accompagnées partagent leurs attentes, formulent des demandes concrètes, et participent aux décisions collectives.
- **Installation du Conseil de la Vie Sociale (CVS)** prévue en janvier 2025, avec préparation dès 2024 des modalités de participation.
- **Mise en œuvre partielle des PAP** avec désignation de référents et co-référents par résident, malgré des contraintes organisationnelles liées aux absences d'encadrement.

Inclusion culturelle, sociale et sportive

2024 a été marquée par une programmation riche, co-construite avec les résidents :

- **Participation aux Jeux Paralympiques** (tirage au sort, sorties accompagnées).
- **Sorties culturelles fréquentes** : cinéma, salon du manga, bateau-mouche, zoo, médiathèque.
- **Matchs PSG Handi** : 6 abonnés réguliers – lien social, fierté et inclusion.
- **Activités sportives adaptées** : boxe, zumba, foot-fauteuil, hip-hop en fauteuil (chorégraphie collective jouée en public).

Créativité, valorisation et reconnaissance

Les résidents ont pu s'exprimer à travers des ateliers artistiques réguliers :

- **Poterie** : accompagnement personnalisé, exposition des œuvres.
- **Peinture et arts plastiques** : créations individuelles valorisées dans les chambres et offertes aux familles.
- **Percussions et enregistrement en studio** : projet collectif marquant avec restitution musicale.

Ces actions ont renforcé l'estime de soi, favorisé l'émergence de nouveaux liens sociaux, et inscrit les résidents dans une dynamique d'inclusion active.

Perspectives 2025

- **Actualisation de tous les Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP).**
- **Mise en place du CVS et suivi rigoureux des réunions de résidents.**
- **Recrutement d'une psychologue et de deux infirmiers pour consolider l'équipe.**
  Développement de nouveaux partenariats culturels et sportifs locaux.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

EANM la Gentilhommière — Marnes-la-Coquette (92)

32 personnes accompagnées **23,95 ETP de professionnels**

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

L'année 2024 a marqué une dynamique de transformation pour l'EANM 92, avec le lancement du projet EAM et une structuration des pratiques autour du soin, de l'estime de soi et de la communication. L'équipe s'est mobilisée pour répondre à l'évolution des besoins et pour favoriser la vie sociale et la participation des personnes accompagnées.

Accompagnement, santé et inclusion

- **Ouverture de l'EAM de jour (10 places)** dans le cadre du plan INCLUS'IF 2030.
- Aménagement d'espaces adaptés : salle d'activité, salle de change, balnéo, rails de transfert.
- Création d'une **salle de socio-esthétique** (projet FIRAH avec L'Oréal + don Lions Club).
- Réunions de résidents et groupes « Osons parler » **traduits en LSF**.
- Ateliers variés : jeux, cuisine, informatique, théâtre, art-thérapie, Cap' conduite !…
- **Partage de vie entre jeunes adultes de l'EAM et résidents** favorisant la pair-aidance.

Familles et vie collective

- **4 réunions CVS en 2024**, + réunions de projets individualisés avec les familles.
- Goûters-rencontres organisés, échanges réguliers lors des week-ends.
- Participation des familles à la vie de l'établissement valorisée comme un pilier du projet personnalisé.

Professionnalisation et structuration

- **8 recrutements** en CDI en 2024 (+ équipe paramédicale pour l'EAM).
- Groupes d'expression avec le cabinet FDE pour soutenir les équipes face à l'accueil du polyhandicap.
- **Séances mensuelles d'analyse des pratiques** avec un psychologue externe.
- 16 actions de formation : LSF, VAE, soins d'urgence, vie affective, HACCP, Snoezelen…

Partenariats et ancrage territorial

- **30 partenariats actifs** : ESAT (Gentilhommière, Petit Rosne), ASLIVE, Théâtre LSF (IVT), Ateliers créatifs, kiné, orthophoniste, pédicure, médecin, pharmacie, etc.
- **Participation au programme "Entrée des artistes"** avec le Musée Albert Khan et les Olympiades du vivre ensemble à Versailles.

Perspectives 2025

- Extension de l'EAM à **7 places d'internat supplémentaires** (écoute favorable de l'ARS/CD92).
- **Projet de logements adaptés** : 6 appartements F2 dont une colocation (livraison fin 2025).
- Recherche de **mécènes** pour les projets de **salle snoezelen** et de **balnéothérapie**.
- Journée **"Festijeux" le 5 juillet 2025** + réunion avec les familles le 25 avril avec Mme DA CUNHA.
- Formation de **nouveaux référents** et renforcement des compétences en lien avec le polyhandicap

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

Foyer Puits la Marlière – AIDA Sarcelles / Villiers-le-Bel

41 personnes accompagnées | **Moyenne d'âge 45** | **36 professionnels**

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, le foyer AIDA a poursuivi un accompagnement fondé sur le respect des parcours de vie et l'affirmation des choix des personnes. L'accent a été mis sur l'autodétermination, la dynamique relationnelle en colocation et la co-construction de projets de vie individualisés.

Accompagnement, autodétermination et qualité de vie

L'année a été rythmée par plusieurs temps forts :

- Réflexion sur **la vie en colocation**, les interactions et l'évolution des parcours de vie.
- **Groupe de travail sur le rôle des professionnels** dans l'orientation des projets.
- Ateliers sur la **place des familles**, la qualité de vie, et les désirs de changement.
- Un **transfert collectif en Normandie** a permis un temps de ressourcement partagé entre personnes accompagnées et professionnels.

Cette dynamique nourrit une **réflexion en cours sur la création d'appartements diffus**, plus adaptés aux besoins repérés.

Participation des personnes et réseau partenarial

Le foyer a consolidé son inscription dans un **réseau de solidarité territoriale**, en lien étroit avec :

- Le secteur **santé** (EMAIJ 95, CRIPS, hôpitaux, EHPAD),
- Le secteur **emploi** (ESAT APAJH 95, entreprises locales, CCAS),
- Le secteur **juridique** (ATIVO, UDAF),
- Et les **activités sportives et culturelles** (Théâtre du Cristal, Le CUBE, Base de Loisirs, Comédie Française…).

Professionnalisation et qualité de vie au travail

- **2 enquêtes de satisfaction** ont été menées (professionnels et personnes accompagnées).
- **Formations ciblées** sur l'accompagnement des troubles psychiques et de la déficience intellectuelle.
- Participation à des **tables rondes avec France Travail**.
- Une enquête QVT en début d'année a conduit à la mise en place d'un **plan d'action collectif**.

Perspectives 2025

- **Création de nouveaux appartements d'accueil** sur Villiers-le-Bel et Sarcelles.
- Réflexion sur l'**élargissement du SAVS** et la création d'un **SAMSAH** pour mieux couvrir le territoire Est du Val-d'Oise.
- Élaboration participative du **projet d'établissement 2025**.
- Nouvelles **formations prévues** : bientraitance, AES, assistante sociale

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

Foyer de la Ferme du Château — Menucourt 95

44 personnes accompagnées | **Moyenne d'âge : [à compléter]** | **44 professionnels**

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, le Foyer de la Ferme du Château a renforcé son engagement au service de l'accompagnement global des personnes, en plaçant la santé, l'autodétermination et la qualité de vie au cœur de ses actions. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans le projet associatif de Cap' devant !

Accompagnement, santé et autodétermination

Trois grands ateliers ont structuré l'année autour de l'Éducation Thérapeutique du Patient, mobilisant l'équipe pluridisciplinaire :

- **Ma vie, mon corps** : acceptation de soi, vie intime et sexuelle, consentement.
- **Ma vie, mon choix** : réflexion sur la personne de confiance et les directives anticipées.
- **Ma vie, mon bien-être** : hygiène de vie, alimentation, hydratation, activité physique.

Un **transfert bien-être en Corse** a permis de renforcer cette approche globale. L'équipe ambitionne de pérenniser ce programme avec l'appui de l'ARS.

Participation des personnes et lien avec les familles

Les résidents ont activement pris part à la vie de l'établissement, aux **commissions**, au **CVS**, et à des événements fédérateurs (concerts, barbecue, sorties sportives, fête des 70 ans...).
Les familles ont été régulièrement associées à des temps conviviaux, d'activités ou de réflexion. La sensibilisation au handicap a aussi permis une **implication des personnes dans les parcours de formation** des futurs professionnels du médico-social.

Professionnalisation et qualité de vie au travail

L'équipe a été soutenue par :

- Des **formations** collectives (HACCP, bientraitance),
- Un **questionnaire QVT** suivi d'un **plan d'action partagé**,
- Une **participation active à des forums emploi** et écoles du travail social pour renforcer l'attractivité du foyer.

Structuration et partenariats

Le changement de prestataire restauration (SOGERES) a permis de maintenir une cuisine sur site et d'améliorer la qualité du service, saluée par les résidents.

Le foyer a consolidé **7 partenariats actifs**, parmi lesquels : Santé Service, Jakadiroul, EPSS, Théâtre de Cristal, établissements scolaires du 95, et acteurs médico-sociaux du territoire.

Ces collaborations renforcent l'ouverture, l'inclusion et le maillage territorial.

Foyers d'hébergement, de vie et l'accueil médicalisé du Pont de Flandre

Paris (75)

20 résidents **25 professionnels**

En 2024, les équipes des foyers ont poursuivi leur engagement pour un accompagnement de qualité, humain et individualisé, dans un contexte de transformation et d'adaptation aux besoins des personnes accompagnées.

Une année de renforcement et de continuité

L'arrivée d'une **psychologue** et d'une **infirmière** a permis de mieux répondre aux situations complexes. Trois résidents ont repris leur **formation d'experts d'usage**. La mise en place de la **coréférence AES/Moniteur éducateur** a renforcé la cohérence dans l'élaboration des projets personnalisés.

Le **déménagement du Foyer d'Hébergement** vers de nouveaux locaux rue des Ardennes a constitué une avancée notable en matière de confort et de cadre de vie.

Cultiver les liens et l'ouverture

Les résidents ont participé à de nombreuses **sorties collectives** : journée à Deauville, salons du cheval et du chat, accrobranche, soufflerie, bowling…

Des **partenariats forts et fidèles** ont permis de maintenir une offre riche en activités artistiques et sportives (chorale, dessin, boxe, danse…), notamment avec **Apertura**, le **centre d'animation Mathis**, **Hormoz** et **Appolo**.

Des temps partagés entre structures du Pont de Flandre ont aussi favorisé l'inclusion et la convivialité.

Des réponses adaptées en matière de santé et de sécurité

Le partenariat avec **STARAQS** a été initié pour fiabiliser le circuit du médicament.

Familles et vie associative : renforcer les liens

L'équipe a prévu pour 2025 des **portes ouvertes, cafés-échanges, sorties et vernissages** afin de favoriser la rencontre et le dialogue.

Des **groupes de travail sur la place des familles** sont envisagés, ainsi que des espaces de réflexion sur le **vieillissement, la vie affective et sexuelle**, dans le respect des parcours et des cultures.

Professionnalisation et perspectives

Des **groupes de travail internes** sont engagés sur la qualité de vie au travail et les fiches métiers.

Les professionnels seront formés en 2025 sur la **bientraitance, l'autodétermination, la sécurité, les gestes et postures, et le handicap au féminin (Handigynéco)**.

Des temps conviviaux et de valorisation des parcours professionnels viendront soutenir la dynamique d'équipe.

- Enfin, des démarches sont en cours pour **lever des fonds** (sponsoring, mécénat, projets CAF), avec l'objectif de financer **des séjours, des projets numériques**, et d'ouvrir les foyers à de **nouvelles collaborations culturelles et artistiques**.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

Foyer Centre Plein Ciel

Paris 20ème

X personnes Accompagnées

X Professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, le Centre Plein Ciel a mené de nombreuses actions qui s'inscrivent pleinement dans les orientations du projet associatif, 1ère année de fusion avec Cap' devant !

Accompagnement, inclusion et qualité de vie

Les personnes accompagnées ont bénéficié d'activités riches et variées : ateliers artistiques, sorties culturelles, débats citoyens, et pratiques sportives. L'équipe a veillé à améliorer le cadre de vie (réaménagements, décoration) et à garantir un accompagnement global en santé dès l'admission. La participation au comité éthique témoigne d'un engagement fort pour les droits et la bientraitance.

Participation des personnes et lien avec les familles

Des groupes de parole et temps d'échanges ont permis d'affirmer la place des résidents dans les décisions. Si l'implication des familles au CVS reste à renforcer, des temps d'information et de rencontre sont programmés.

Professionnalisation et dynamique collective

L'année a été marquée par plusieurs recrutements, un large plan de formation, et la mise en place d'un groupe d'analyse des pratiques. La prévention des risques psychosociaux a également été intégrée aux réflexions d'équipe.

Structuration et coopération

Plein Ciel a poursuivi sa réorganisation dans le cadre de la fusion avec Cap' devant ! tout en développant des projets partagés et des partenariats solides. Des financements extérieurs ont été mobilisés pour soutenir l'amélioration continue des services.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

SESSAD

Villiers le bel (95)

55 enfants et jeunes

23 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, le SESSAD a accompagné **55 enfants et jeunes,** l'équipe s'est mobilisée pour offrir un accompagnement éducatif, thérapeutique et social, fidèle aux valeurs de l'association Cap' devant !

Des actions tournées vers l'inclusion, l'autonomie et la citoyenneté

L'année a été marquée par de nombreuses initiatives pour favoriser **l'inclusion scolaire et sociale** des jeunes :

- Accompagnement à la scolarisation dans les établissements ordinaires,
- Stages préprofessionnels en partenariat avec des ESAT, la mairie ou d'autres institutions,
- Participation à des événements sportifs nationaux (Coupe de France de Futsal à Valence, Championnats de France de Sarbacane à Troyes),
- Implication dans des projets culturels comme le spectacle DK'BEL.

L'**autonomie** a été au cœur des pratiques éducatives, avec des sorties encadrées en transport en commun, des ateliers cuisine, l'apprentissage de l'outil informatique et un accompagnement transversal à la vie quotidienne.
Un **groupe d'autonomie hebdomadaire** est prévu dès 2025.

Soutien aux familles et partenariats renforcés

Le **café des parents**, organisé tous les deux mois, a permis de créer un espace de parole et de soutien animé par les psychologues et une éducatrice.
Des **temps conviviaux** ont ponctué l'année : journée festive, portes ouvertes, activités partagées.
Le SESSAD a également renforcé ses **partenariats éducatifs, culturels et sportifs** :

- Convention avec les établissements scolaires,
- Coopération avec la mairie de Villiers-le-Bel, l'ESAT Le Petit Rosne, le CRP de Groslay, PALIPED, et d'autres structures,
- Développement de l'association sportive « AS SESSAD Villiers-le-Bel ».

Professionnalisation et qualité de vie au travail

35 professionnels ont été formés sur des thématiques variées : polyhandicap, vie affective et sexuelle, autodétermination, FALC, etc.
Le comité de pilotage « Risques psychosociaux » s'est réuni régulièrement, travaillant notamment sur l'instauration du télétravail et la prise en compte des temps de trajet.
Des temps de cohésion ont été proposés, comme un **Escape Game** et une journée de team building au **Parc Sherwood**.

Perspectives 2025

- La relance du projet de SESSAD Pro,
- L'achat d'un véhicule PMR,
- Le développement d'un projet commun avec l'IEM sous forme de plateforme,
- La mise en place d'un **groupe Fratrie**,
- La participation de nouveaux professionnels à une formation LSF,
- Et un renforcement des outils de **communication alternative**.

Une enquête de satisfaction menée auprès des familles indique un taux de satisfaction global de **92 %**, confirmant la pertinence des actions engagées.

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant ! ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

SAMSAH du Pont de Flandre — Paris (75)

39 personnes accompagnées — 8 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

En 2024, le SAMSAH s'est retrouvé, dans un contexte de transformation et de structuration. L'année a été marquée par des évolutions significatives, tant sur le plan des ressources humaines que sur l'amélioration des services proposés aux personnes accompagnées.

Des recrutements structurants et un appui renforcé aux parcours de soins

L'arrivée d'une **infirmière** et d'une **psychologue** a permis de mieux répondre aux besoins en santé, en soutien psychologique, et d'apporter une réponse plus adaptée aux situations complexes.

Le **déménagement du SAMSAH vers les locaux de TRIBU** marque une étape importante pour améliorer les conditions d'accueil, favoriser la mutualisation avec d'autres services, et répondre aux attentes des personnes accompagnées.

Inclusion, culture et sport : rompre l'isolement par le collectif

Le SAMSAH a poursuivi ses partenariats et élargi l'offre d'activités, avec :

- La participation aux activités du SAJ pour les personnes ayant une double notification,
- Des activités sportives (boxe, zumba avec Appolo),
- Des projets artistiques (écriture et photo avec Hormoz, chorale et dessin au Centre Mathis),
- Des sorties collectives, comme la **Game Week** autour du manga et des jeux vidéo.

Ces actions visent à **rompre l'isolement**, renforcer les liens sociaux, et offrir des espaces d'expression et de bien-être.

Vers une professionnalisation accrue et une meilleure qualité de vie au travail

De nouvelles recrues ont intégré l'équipe, avec une **dynamique d'intégration** partagée (journées d'accueil, séminaires).

Des **formations** ont été mises en place, notamment en **LSF, communication alternative**, et gestes et postures.

Le bien-être des professionnels a également été pris en compte :

- Mise à disposition d'un **numéro vert Chorum Facilit**,
- Groupes de travail sur la qualité de vie au travail, les fiches métiers,
- Temps conviviaux et actions de cohésion (team-building, échanges inter-établissements).

Perspectives 2025

En 2025, l'établissement prévoit :

- L'**augmentation de la capacité d'accueil**,
- La **réorganisation des postes** suite au travail engagé avec le CREAI,
- La mise en œuvre du **projet d'établissement**,
- Le **renforcement des outils numériques et de communication** (matériel informatique, affichage en FALC, outils de communication alternative),
- Le **travail sur l'autodétermination** et la **pair-aidance**,
- Le développement de **groupes familles/personnes accompagnées**, de **conférences** sur le vieillissement ou la vie affective selon les cultures,
- Et la mise en place d'**événements artistiques et conviviaux**.

Des partenariats sont également prévus avec la **Communauté 360** et de nouveaux **mécènes et artistes** dans le cadre du projet "bien-être à TRIBU".

- **2 enquêtes de satisfaction réalisées** en 2024, dont une dédiée aux familles

Et pour en savoir plus sur la vie dans nos établissements

cap' devant !
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

SAVS Puits la Marlière – Aïda — Sarcelles (95)

13 personnes accompagnées Moyenne d'âge : 49,3 ans 2 professionnels

Une année 2024 fidèle aux valeurs associatives

Le Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) rattaché au foyer Puits la Marlière – Aïda a poursuivi en 2024 sa mission d'accompagnement personnalisé et évolutif, en s'adaptant aux besoins de chaque personne. L'équipe, stable et impliquée, a veillé à proposer des interventions favorisant l'autonomie, la participation citoyenne et le maintien à domicile.

Accompagnement social et parcours de vie

Le SAVS a accompagné **13 personnes**, avec **250 interventions en présentiel** (dont 34 à domicile et 216 à l'extérieur) et **327 accompagnements téléphoniques**. Les domaines d'action couvraient :

- La **vie quotidienne** (logement, gestion, courses…)
- Le **parcours de soins**, en lien avec les partenaires médicaux
- Le **soutien à la parentalité**
- Le **retour à l'emploi** et l'insertion
- La **lutte contre l'isolement**

L'accompagnement a été individualisé tout en s'inscrivant dans une logique de proximité et de continuité, avec un fort **ancrage territorial**.

Participation, partenariat et inclusion

Les bénéficiaires ont été pleinement associés à leur projet personnalisé. La complémentarité avec le foyer d'hébergement et l'ESAT a permis de renforcer les actions transversales.
Les partenariats consolidés en 2024 :

- APED Espoir
- CRIPS
- CCAS de Sarcelles
- EMAIJ 95 – équipe mobile
- Pharmacie des Chardonnerettes

Des collaborations ont aussi été poursuivies avec le CMP, les psychiatres libéraux, les services hospitaliers, et les associations locales (UDAF, ATIVO...).

Professionnalisation et qualité de l'accompagnement

Le SAVS repose sur une équipe composée d'une **CESF et d'une éducatrice spécialisée**.
En 2024, l'équipe a :

- Participé à des **formations continues** (accompagnement des troubles psychiques, posture professionnelle).
- Renforcé le **travail de réseau** pour améliorer la coordination des soins et les réponses adaptées.
- Contribué à la **réévaluation du projet d'établissement**, en lien avec le foyer.

Perspectives 2025

- **Renforcement du SAVS**, en lien avec une possible ouverture vers un **SAMSAH** pour mieux couvrir les besoins du territoire.
- Développement de nouveaux **partenariats santé et sociaux**.
- Poursuite du **travail de proximité**